

PROGRAMME FORMATION

Conduite en sécurité d'engins de chantier + CACES® R482

Cat. A, B1

L'atout sécurité

E.R.T.F

<p>Objectifs pédagogiques :</p> <p>A l'issue de la formation le stagiaire sera capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● De réaliser en sécurité les opérations prescrites, impliquant la mise en œuvre des engins de chantier en situation de travail selon la recommandation R482 de la CNAM. ● D'appréhender les risques liés à l'utilisation de l'engin et de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques 	<p>THEORIE</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Connaissances générales <ul style="list-style-type: none"> ● ● ● ● 2. La technologie des engins <ul style="list-style-type: none"> ● Terminologie ● Caractéristiques générales ● Les équipements ● 3. Les principaux types d'engins de chantier <ul style="list-style-type: none"> ● Caractéristiques et spécificités ● Les différentes catégories ● ... 4. Les règles de circulation <ul style="list-style-type: none"> * Identification et signalisation * Circulation sur chantier / voie publique * ... 5. Risques liés à l'utilisation des engins de chantier <ul style="list-style-type: none"> * Principaux risques liés à l'utilisation de l'engin * Principaux risques liés à la conduite * Principaux risques liés à l'environnement (réseaux...) 6. Exploitation des engins 7. Vérification d'usage des engins de chantier
<p>Public et pré requis :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Personnel amené à conduire des engins de chantiers ● Nbre de stagiaire : nous consulter ● Compréhension du français (lu, parlé) ● Ne pas avoir de contre-indication médicale à la conduite d'engin ● Etre âgé au minimum de 18 ans <p>Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Alternance entre théorie et pratique ● Exercices pratiques sur les matériels mis à disposition par ERTF ou le client (selon une convention de mise à disposition) ● Remise d'un livret stagiaire dématérialisé ● Formateur compétent et qualifié et testeur certifié pour la délivrance des CACES® 	<p>PRATIQUE</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Prise de poste et vérifications 2. Conduite et manœuvre 3. Fin de poste – opération d'entretien quotidien – Maintenance 4. Conduite au moyen d'une télécommande (en option) 5. Chargement / déchargement sur porte engins (en option pour certaines catégories)
<p>Suivi et évaluation des résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Document d'évaluation de satisfaction ● Evaluation théorique et pratique ● Fiche de présence ● Attestation de formation individualisée + certificat de réalisation ● Délivrance des CACES® 	<p>Test CACES® établi suivant La recommandation R482 de la CNAM et valable 10 ans</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Evaluations théoriques 2. Evaluations pratiques 3. Evaluation AIPR (en option)
<p>Options :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Examen AIPR « opérateur » ● Télécommande ● Chargement / déchargement sur porte engin 	
<p>Durée et lieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● 21 heures sur 3 jour(s) ● Dans notre centre de formation de METZ 	